



section académique
LIMOGES

Édito

REFONDER L'ÉCOLE AVEC LES PERSONNELS

La priorité à l'Éducation, slogan de campagne de F. Hollande, semblerait aujourd'hui trouver une de ses concrétisations dans l'ébauche du Budget 2013 : 40 000 recrutements d'enseignants (1er et 2d degré) sont annoncés par V. Peillon pour la rentrée 2013. On ne peut que saluer cette orientation, dont on attend la confirmation, tant la question des moyens est cruciale. Il est néanmoins légitime, compte tenu de la crise de recrutement, de s'inquiéter de la possibilité effective de pourvoir l'ensemble des postes. Par ailleurs, il faut aussi avoir à l'esprit que des moyens nouveaux ne suffiront pas, à eux seuls, à mettre fin aux maux dont souffre l'École aujourd'hui : démocratisation en panne, échec scolaire massif, reculs de scolarisation, perte de confiance des personnels dans les missions qui leur sont confiées.

C'est bien d'une véritable rupture avec l'idéologie et les objectifs des politiques éducatives de ces dix dernières années dont a besoin l'École pour redonner un horizon à un système aujourd'hui en panne.

Comment imaginer reconstruire le collège sans renoncer au socle commun qui le structure depuis 2005 ? Pourquoi cet entêtement de certains à défendre un outil sans ambition pour les élèves, au service du tri social, qui ne fournit aucun levier pour faire réussir les élèves, dont l'évaluation est caricaturale, et qui est remis en cause par les pays l'ayant adopté ?

Comment imaginer ne rien changer au lycée, alors que non contente de ne régler aucune des difficultés qu'il rencontrait, la réforme Chatel en a généré de nouvelles, a mis en péril la voie technologique, a mis à mal l'égalité d'accès aux formations sur le territoire ?

Comment imaginer reconstruire l'École sans associer très étroitement les personnels aux évolutions, à la rédaction des programmes, au fonctionnement des établissements ? Comment imaginer redonner confiance aux personnels sans en finir avec les méthodes de management qui ne visent qu'à les mettre en concurrence et à dénaturer leurs missions ?

Comment enfin renvoyer à un «plus tard» la question salariale, qui avec celles des conditions de travail et de la formation initiale, pèse lourdement sur la crise de recrutement ?

Alors oui le SNES, fort du poids que lui donne le vote majoritaire de la profession, participe activement aux discussions sur la «refondation» de l'École pour y faire entendre son projet pour l'École et pour les personnels, mais il entend aussi vous donner la parole en organisant les États généraux du Second degré. Dans chaque établissement, participez, prenez la parole, pesons ensemble sur la construction de l'École de demain.



LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU SECOND DEGRÉ

1^{ère} quinzaine d'octobre dans les établissements

Synthèse académique le 16 octobre

Synthèse nationale le 25 octobre à Paris



UN COLLÈGE POUR LA RÉUSSITE DE TOUS

Le collège doit permettre à tous les élèves d'accéder à des savoirs et compétences spécifiques dans le cadre d'enseignements disciplinaires, comme il doit concourir au développement de la personne et du futur citoyen. Le socle commun et le LPC, sans apporter aucune réponse aux difficultés que traverse aujourd'hui le collège, ont dégradé les conditions d'enseignement des élèves et les conditions d'exercice des personnels d'enseignement et d'éducation. Par ailleurs, ce sont de fausses solutions au service du tri social qui marquent le renoncement à la lutte contre l'échec scolaire. Ni le collage de compétences, ni l'accompagnement personnalisé déconnecté des cours, ni le recours à l'apprentissage précoce, ne réduisent le décrochage ou la sortie du système scolaire sans qualification.

Le collège doit être aujourd'hui entièrement repensé à la fois dans ses finalités et son organisation. Il doit être un tremplin pour poursuivre la scolarité et permettre à tous les jeunes d'accéder aux qualifications nécessaires.

Les propositions du SNES :

Améliorer les conditions d'entrée en 6ème en concertation avec les enseignants du 1er degré.

Mettre en synergie les disciplines pour donner cohérence, sens aux apprentissages et envie d'apprendre.

Favoriser la diversification des pratiques pédagogiques et éducatives dans des classes moins chargées et permettant des travaux de groupes.

Accompagner le travail personnel des élèves.

Réunir les conditions de **mise en place d'un travail collectif** d'équipes pluri-professionnelles.



REFONDER LE LYCEE : UNE URGENCE

Le SNES-FSU porte l'exigence d'un lycée démocratique, ayant l'ambition d'emmener l'ensemble d'une génération au niveau du bac, qu'il soit général, technologique ou professionnel. L'ouverture du lycée à tous les jeunes, appuyée sur la nécessité de porter la scolarité obligatoire à 18 ans, doit permettre à chacun de trouver son parcours de réussite. Le lycée, structuré en voies et en séries, doit ainsi répondre à la diversité des élèves en offrant une diversité de formations.

Le lycée actuel ne correspond pas à ces attentes, il fonctionne mal. Un chiffre le prouve : un jeune sur trois n'obtient pas le bac, ce qui a de lourdes conséquences, individuelles pour ces jeunes et, collectives, en regard des exigences économiques et sociales du pays.

Les récentes réformes du lycée (Chatel pour les voies générale et technologique, Darcos pour la voie professionnelle) se sont non seulement révélées incapables de répondre aux défis actuels mais ont généré de nouvelles difficultés. Pour ne prendre qu'un exemple, les attaques contre la voie technologique ont profondément mis à mal un vecteur essentiel de la démocratisation scolaire.

Les propositions du SNES :

Scolariser au lycée l'ensemble d'une génération pour donner à chacun la formation initiale de qualité indispensable à la poursuite d'études supérieures et à une bonne intégration professionnelle.

Construire une culture scolaire commune, préparant les jeunes à l'exercice critique de la citoyenneté.

Maintenir la structuration en voies et en séries est la meilleure façon de répondre à la diversité des élèves et à l'exigence de démocratisation. La mise en place de réelles passerelles doit faciliter les réorientations.

Permettre la réussite scolaire de tous les élèves implique des moyens supplémentaires. Ainsi, il sera possible de réduire les effectifs par classe, d'enseigner plus souvent en groupe restreint, d'inventer de nouvelles réponses collectives aux difficultés que rencontrent parfois les élèves.

POUR DES PERSONNELS QUALIFIÉS, FORMÉS ET REVALORISÉS

Nos conditions d'emploi et de travail se sont nettement détériorées en même temps que se dégradait notre pouvoir d'achat et l'évolution de nos carrières. Nul doute que la crise de recrutement qui sévit aujourd'hui en est une des conséquences. Nous sommes attachés au fait que nos métiers sont des métiers de conception et que nous ne sommes pas de simples exécutants de directives imposées ; comme nous sommes attachés à l'idée que nos qualifications comme nos compétences sont au service de missions, celles du service public de l'Éducation, définies par nos statuts. Ainsi, faire respecter et revaloriser nos métiers, c'est donner de l'ambition au service public d'Éducation nationale et donc agir pour la réussite de tous les jeunes. La revalorisation de nos métiers est à la fois une revendication juste et une urgence. Faire l'impasse sur cette question c'est laisser s'installer dans la durée la crise de recrutement que connaissent nos métiers ce qui obèrera toute possibilité d'amélioration du système.

Les propositions du SNES

Défendre le principe du statut qui définit nos missions (dont les principales doivent être réaffirmées), nos modalités de recrutement, de carrière, d'évaluation, nos obligations de service.

Rendre exceptionnels les compléments de service et améliorer les dispositions statutaires sur les TZR ainsi que la gestion du système de remplacement.

Multiplier les possibilités d'évolution de carrière et repenser les fins de carrières pour permettre des aménagements, la valorisation de l'expérience et sa reconnaissance.

Limiter les effectifs par classes et le nombre d'élèves à prendre en charge pour les CPE et CO-Psy, permettre des cours en groupes d'élèves réduits, afin d'être en condition de faire réussir les élèves, notamment les plus fragiles. Permettre la mise en place de dispositifs de remédiation aux difficultés scolaires.

Inclure du temps dans les services hebdomadaires pour le travail en commun, la réflexion disciplinaire et pédagogique, le travail en équipes pluriprofessionnelles.

Développer et améliorer l'accès à la formation continue qui doit répondre aux attentes et aux besoins des personnels pour perfectionner leurs pratiques. Elle doit avoir lieu sur le temps de travail.

Les premières années d'entrée dans le métier doivent être progressives et accompagnées. La charge de travail inhérente au début de carrière doit être prise en compte.

Revaloriser nos salaires : rattrapage du pouvoir d'achat perdu, reconstruction de la grille indiciaire et indexation du point d'indice sur le coût de la vie, augmentation de l'ISOE.

Centrer l'évaluation sur le conseil pour permettre l'amélioration des pratiques professionnelles. **Déconnecter l'évaluation des promotions d'échelon.** La progression de carrière doit être la même pour tous à l'intérieur de chaque corps, cette progression devant se faire au rythme le plus favorable (grand choix actuel).

Recentrer la mission des corps d'inspection sur l'aide et le conseil, sur le contact avec les enseignants et les CPE.

S'opposer à une évaluation unique par le seul chef d'établissement pour affirmer le caractère central et essentiel de l'activité en classe.



POUR UN FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

L'autonomie des établissements s'est accrue ces dernières années et s'est accompagnée de reculs démocratiques évidents. Le transfert de plus de pouvoirs aux chefs d'établissements au détriment du Conseil d'Administration et la possibilité de définir localement l'utilisation d'une partie de la DGH ont fait voler en éclat les cadres nationaux. Dans le même temps les injonctions se sont multipliées (expérimentations imposées, normalisation de l'évaluation à travers le LPC ou les référentiels langues, ...) niant la professionnalité des personnels. Cela entraîne souffrances, tensions, incompréhensions, sentiment d'être empêché dans son travail. Les méthodes de management, qui visent à mettre les personnels et les établissements en concurrence, doivent être stoppées. La volonté affichée de refonder l'École ne peut aboutir que si les personnels sont pleinement associés au fonctionnement des établissements. Cela ne pourra se faire que si certains équilibres sont rétablis.

Les propositions du SNES

Maintenir sous la responsabilité de l'État l'organisation de l'offre de formation, les contenus de formation et les horaires d'enseignement, la gestion des personnels. Encadrer les éventuelles marges d'autonomies laissées aux établissements pour répondre à des besoins locaux particuliers.

Réorganiser la répartition des compétences entre chef d'établissement, conseil d'administration et équipes pédagogiques afin de rétablir les équilibres dans le respect des prérogatives et des missions de chacun.

Donner aux équipes le temps et les moyens nécessaires pour débattre et décider des choix pédagogiques. Les libertés pédagogiques individuelles et collectives s'organisent sous la seule responsabilité des enseignants, concepteurs de leur travail.

Dans le nouveau contexte : REJOINDRE LE SNES

S'opposer aux politiques éducatives régressives d'un gouvernement ultralibéral c'était une évidence, empêcher, ralentir parfois seulement la casse programmée de l'École pour espérer un jour reconstruire allait de soi, mais aujourd'hui ? Comment porter les revendications et les propositions de la profession dans le nouveau contexte ? La question de la stratégie syndicale prend un aspect nouveau face au gouvernement de gauche, et elle nécessite une réflexion sérieuse, appuyée sur l'expérience et soucieuse de la complexité actuelle. Rejoindre le SNES, c'est se donner la possibilité de peser sur les décisions à venir.

Après 10 ans de suppressions de postes justifiées par des réformes rétrogrades et des mesures arbitraires, il semble qu'un coin de la chape de plomb puisse être levé avec les créations d'emplois promises. La nouvelle Loi d'orientation sur l'école devra quant à elle tracer des perspectives ambitieuses. Le nouveau gouvernement prône la concertation, affirme vouloir associer tous les membres de la communauté éducative à la réflexion sur l'école de demain. Rejoindre le SNES, c'est dire clairement à ce gouvernement que nous ne nous contenterons pas de l'espoir suscité. Le SNES occupe déjà, depuis le mois de juillet, toute sa place dans ces travaux. Dans sa presse, dans les différentes instances, face aux élus comme à l'administration, le SNES porte vigoureusement le projet d'école dans lequel se reconnaît une large majorité de la profession. Rejoindre le SNES, c'est lui donner la force et

les moyens de faire entendre la parole des personnels de terrain, la réalité quotidienne des établissements. Le nombre de ses adhérents, sa présence dans tous les établissements, son réseau unique de militants lui permettent d'en être le fidèle écho.

Vincent Peillon nous a affirmé pendant la campagne qu'il ne comptait pas considérer tel ou tel syndicat comme un partenaire privilégié, contrairement à ce qui a pu se produire par le passé avec certaines organisations syndicales. Dont acte. Au SNES nous sommes farouchement attachés à l'indépendance syndicale. Mais nous sommes aussi attachés à la démocratie : nous entendons seulement être considérés à la hauteur de ce que nous représentons dans la profession. Lors des élections professionnelles d'octobre 2011, les personnels ont renforcé la légitimité du SNES en lui donnant la majorité absolue au niveau national et académique. **Rejoindre le SNES, c'est affirmer clairement que tous les projets d'école ne se valent pas. Le nôtre est résolument progressiste et ambitieux. Il veut se donner les moyens de conduire chacun vers les savoirs et les qualifications. Le système éducatif d'une démocratie ne peut se construire sur le constat des inégalités sans se donner l'objectif et les moyens de les réduire.** Pour cela il doit emmener chacun au-delà de ses limites. Il doit changer le réel.

Bienvenue au SNES !